

TERRITORIAUX



PROJET D'ORGANISATION VSE / SEM

OÙ EN EST-ON ?

Suite aux réunions de préparation CST, FO3 a interrogé la Direction Générale sur la proposition du nouveau projet d'organisation, notamment sur les démutualisations d'agents, de services ou de directions.



FO3 a été reçu par Monsieur MIGNERY, DGS VSE, et Madame DUMESTRE, élue VSE.

DÉMUTUALISATIONS : PREMIÈRES CONFIRMATIONS

Il nous a été confirmé :

- La démutualisation complète de la Direction de l'événementiel
- Les relations internationales
- L'équipe de direction Sports et Culture
- D'autres agents à la marge en cours d'identification

DES GARANTIES POUR LES AGENTS CONCERNÉS

FO3 a demandé des précisions sur les conditions de démutualisation.

Voici les engagements obtenus à ce stade :



Maintien de la rémunération SEM
via une clause de sauvegarde
non écrivainable et sanctuarisée



Maintien des perspectives de carrière
équivalentes à SEM



Conservation de cette clause,
y compris en cas de reclassement
pour inaptitude



LE CHOIX DE L'AGENT

Chaque agent a le droit
de refuser la démutualisation
et de rester dans
sa collectivité d'origine.

DES AVANTAGES CONFIRMÉS

Les agents démutualisés bénéficieront également
des avantages sociaux de la Ville de Saint-Étienne :



Titre restaurant
• **8 €**
(valeur faciale)



Chèque Noël
• **196 €**



CONCERTATION : UNE PRIORITÉ AFFICHÉE

À ce stade de l'évolution du projet,
la Direction Générale nous a confirmé que
la concertation avec les agents et les
organisations syndicales est une priorité.

FO3 RESTE MOBILISÉ !



- ✓ Nous serons extrêmement vigilants à chaque étape.
- ✓ Nous serons force de propositions.
- ✓ Nous défendrons les intérêts de tous les agents.



**ENSEMBLE,
ON EST PLUS**

FO3 !

INDÉPENDANT • APOLITIQUE • REPRÉSENTATIF



**Une question ?
Une inquiétude ?
CONTACTEZ FO3 !**

Défendre vos droits, c'est notre engagement quotidien.